



Newsletter du 16 octobre 2025

Selon le TAF, l'annulation des AT1 de Credit Suisse était illégale. La campagne contre l'initiative des jeunes socialistes a débuté. L'ABPS soutient les accords avec l'UE.

Pour « *Le Temps* », il s'agit d'une « *bombe dans l'affaire Credit Suisse* ». Le [TAF](#) estime que l'amortissement des instruments de capital AT1 de Credit Suisse le 19 mars 2023 était contraire au droit. En conséquence, il a rendu, dans une procédure, un arrêt partiel annulant cette décision. « *finews.ch* » explique que les conditions décrites dans les AT1 pour les amortir n'étaient pas remplies et que le Conseil fédéral n'avait pas le droit de recourir au droit d'urgence pour déroger à une loi votée par le Parlement. Sa décision n'avait pas pour but de sauver Credit Suisse, mais de faciliter sa reprise par UBS. Quelque 3000 détenteurs de ces obligations

- [allnews.ch](#) / [Le Temps](#) / [Le Temps](#)

Les partis bourgeois ont lancé la campagne contre l'initiative « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement » (initiative pour l'avenir) des Jeunes socialistes, qui est soumise au vote le 30 novembre prochain. Elle voudrait un impôt de 50% sur les successions et les donations à partir d'un montant exonéré de 50 millions de francs. Cette initiative nocive et extrême menace la prospérité et l'attractivité de la Suisse et coulerait les

- [allnews.ch](#) / [RTS](#) / [Tribune de Genève](#)

semblent donc avoir eu raison de contester cette décision, via 360 procédures. Le verdict du TAF met tant la Confédération que l'UBS dans une situation délicate. La [FINMA](#) de son côté a déjà communiqué qu'elle formera recours auprès du Tribunal fédéral. Si celui-ci confirme cette décision, la question de la réparation devra être abordée. « *Le Temps* » élabore différentes options qui pourraient coûter cher à UBS, à moins que celle-ci se retourne contre la Confédération ? Dans l'intervalle, le président de la Fondation Genève Place Financière estime que cet arrêt du TAF « *prouve que la justice est indépendante* ».

- [NZZ](#) / [finews.ch](#) / [Tagesanzeiger](#)

recettes fiscales de l'Etat au lieu de les renflouer, comme l'explique le directeur de l'ABPS dans un [blog](#). A Genève, ce sont 1286 millions d'impôts payés par 362 personnes fortunées qui sont en jeu, ainsi que des milliers d'emplois. Même si deux Suisses sur trois semblent déjà opposés à cette initiative, une [campagne](#) locale va aussi démarrer pour encourager un rejet massif et dissuader la gauche de lancer une initiative similaire dans notre canton.

- [NZZ](#) / [NZZ](#) / [Tagesanzeiger](#)



Peu avant la fin de la consultation sur le nouveau paquet d'accords avec l'UE, partisans et opposants expriment leurs positions. Sur « allnews.ch », Jan Langlo explique pourquoi l'ABPS soutient ces accords. Il rappelle que la Suisse doit sa prospérité à ses exportations et à son attractivité pour les grandes entreprises. Elle doit donc développer son accès aux marchés étrangers et maintenir des conditions cadre attractives. Il évoque aussi le vieillissement de notre population, qui nécessite une immigration, pour laquelle la libre circulation des personnes avec l'UE est la solution la plus appropriée.

- allnews.ch / 'Agefi / [24 heures](#)

Samedi prochain, le PLR suisse prendra position sur ces accords, ce qui sera un signal important, car sans son engagement, il sera très difficile de les faire accepter par le peuple. D'anciens Conseillers fédéraux animent déjà le débat public en prenant position. Tandis que Johann Schneider-Ammann critique indirectement Ignazio Cassis en s'exprimant contre les accords, Pascal Couchepin de son côté promet d'augmenter les dons au parti en cas d'acceptation. Il faut s'attendre à une Assemblée des délégués animée. Les contacts pris par l'ABPS laissent espérer une issue positive.

- [Tagesanzeiger](#) / [NZZ](#)

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 8 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, Cité Gestion SA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.